

Au sommaire de ce numéro :

- La reprise... parlons-en tous ensemble

La reprise... Parlons-en tous ensemble

Quelles doivent être les conditions de reprise ?

Le gouvernement tient un double discours, « Restez bien confinés jusqu'au 11 mai, mais les entreprises peuvent reprendre leur activité si les conditions sanitaires sont satisfaites. » Bien sur les industriels sautent sur cette aubaine.

- Quelles entreprises ? Aucune liste des entreprises dites « indispensables » n'a été dressée comme ont pu le faire d'autres pays. La décision est donc laissée aux seuls industriels poussés par leur habituel crédo « l'activité essentielle c'est le profit ! »

Position de la Direction: Il faut que les usines reprennent avant le 11 mai. L'UM pour fournir des moteurs aux autres entités VCE, etc Blainville et Bourg pour assurer les commandes validées par nos clients.

Position CGT: Il est nécessaire d'établir une liste évolutive, des entreprises « indispensables » de manière à concentrer sur celles-ci les moyens de protection qui arrivent toujours en quantité réduite, et bien évidemment limiter les contacts entre personnes et donc les risques de contamination. Ensuite, au fur et à mesure de l'évolution de l'épidémie, de l'approvisionnement en moyens de protection faire reprendre progressivement les entreprises en fonction des priorités de besoin de la nation uniquement.

Pour la CGT, la reprise de notre activité n'est pas « indispensable » et ne doit pas détourner les moyens de protections de ceux qui en ont un réel besoin pour nous permettre de vivre durant cette période.

- Quelles conditions sanitaires ? Aujourd'hui une directive émise par le ministère du travail existe : [lien](#). Elle est très générale et ne peut pas s'appliquer à tous les types de postes : sur les lignes, dans les ateliers, dans les bureaux, etc....

Dans le groupe VOLVO le message donné au plus haut niveau est : « la santé et la sécurité de tous les salariés sont la priorité ».

Position de la Direction: Les messages et communications sont ambigus, dispersés et différents lorsqu'il s'agit de s'adresser aux Instances Représentatives du Personnel ou directement aux salariés. Ce manque d'organisation coordonnée génère confusion, frustration voir même une certaine appréhension car chaque salarié n'est pas sûr d'être protégé de la bonne manière. Les annonces de reprises sont faites dans le plus total désordre, sans coordination inter site et surtout sans consultation des élus !!

Position CGT:

Nous devons bien garder en tête que nous parlons de conditions sanitaires individuelles mais également collectives. Chaque individu doit être protégé pour lui-même mais également pour ne pas risquer de propager le virus aux autres dans l'entreprise, comme à l'extérieur, et surtout, d'éviter de contaminer les propres membres de sa famille.

Nous devons considérer la journée complète en entreprise: le temps passé au poste de travail, mais également lors des poses, des repas, aux vestiaires, aux toilettes, les trajets, etc...

Il faut donc adapter les moyens de protections à chaque poste et adapter également les postes, les cadences aux moyens de protections. Un salarié protégé aura certainement plus chaud, sera gêné dans ces mouvements à son poste. Les cadences devront être adaptées à cette nouvelle situation. Les espaces de bureaux en « open space » vont également devoir être aménagés pour assurer une distanciation suffisante. Chaque cas devra être étudié, aménagé et validé.

Tous les projets de réimplantation des bureaux en mode ABW, avec ou sans bureau dépersonnalisé, sont devenus dorénavant un non-sens sanitaire et sécuritaire. Malgré toutes les alertes sanitaires soulevées par toutes les OS, la direction renvoie toutes ces alertes aux prérogatives des divers CSSCT concernées. Tous les élus du CSE de RT Lyon ont votés à l'unanimité CONTRE (aucune voix POUR) sur ces projets de réimplantation en mode ABW.

La CGT demande l'arrêt immédiat de ces réimplantations en mode ABW avec bureau dépersonnalisé.

Pour la CGT, **il est évident que notre activité devra reprendre** mais pas n'importe quand, pas n'importe comment, ni à n'importe quel prix.

La CGT soutient à 100% le message de Martin Lundstedt « la santé et la sécurité de tous les salariés sont la priorité », et souhaiterait que Renault Trucks l'applique à la lettre sur tous les sites:

- Tout d'abord en démontrant que la reprise de tous avant le 11 mai est bien « indispensable »,
- En assurant à tous les salariés une protection optimale,
- En adaptant les postes, les cadences, les rythmes de travail pour garantir cette protection maximum. Pour la CGT, la possibilité d'utiliser l'activité partielle sur quelques jours par semaine lors de la reprise, ne doit pas servir à réaliser la production en pleine cadence sur le reste de la semaine, et faire payer une partie du salaire par la collectivité. La CGT demande à ce que la cadence soit définie par les nécessités de protection des salariés et uniquement cela.
- En formant toutes les personnes concernées aux bonnes pratiques de protection et de nettoyage de leur environnement de travail

Les CCSCCT sont les instances qui doivent intervenir, pour assurer que les messages de la direction sont clairs, identiques sur tous les sites et compris par tous les salariés. Et que l'employeur comme il en a le devoir, assure la protection des salariés à tous les postes et pendant tout le temps de sa présence au sein de l'entreprise.

Pour la CGT, si ces conditions ne sont pas remplies, il n'est pas envisageable de reprendre une quelconque activité.

Si vous êtes sollicités pour reprendre le travail, que ce soit en atelier ou au tertiaire, n'hésitez pas à demander qu'on vous présente tous les moyens de protection mis en place et que l'on vous explique toutes les règles à suivre tout au long de la journée.

Si en tant que manager, vous vous sentez mis mal à l'aise par des ordres de l'entreprise incompatible avec la protection des membres de votre équipe, n'hésitez pas une seconde. La santé doit primer sur tout le reste, arrêtez tout et mettez en place les protections nécessaires. En agissant de la sorte, vous ne ferez que répondre au message n°1 du top management. « la santé et la sécurité de tous les salariés sont la priorité ».

Si vous avez des idées pour mettre en place des moyens de protections ou des méthodes de travail permettant d'améliorer la protection des salariés n'hésitez pas à les proposer et surtout à en parler à vos élus CGT qui vous aideront à les faire mettre en place par l'entreprise.

Au moindre doute, à la moindre consigne ambiguë, n'hésitez pas à user de votre droit de retrait et à contacter immédiatement vos élus CGT.

Lors des discussions en CSE, le 17 Avril, portant sur la reprise de l'activité à l'Usine Moteur, les propositions émanant des salariés et portées par la CGT, ont été retenues. C'est ensemble en rétablissant un réel dialogue social que nous pourrons assurer une reprise dans les meilleures conditions sanitaires.

En aucun cas, nos vies ne doivent être mises en danger pour réaliser notre travail.

